

**Pôle aménagement
environnement et transports**

Personne chargée du dossier :

Typhaine DELATOUCHE/Orlane DORÉ

Direction environnement, développement durable

Tél. : 02 97 02 30 84

Visite de terrain sur le site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannéec »

Compte rendu du 26 juin 2013

Le comité de pilotage était suivi à 14h d'une sortie sur le terrain afin de présenter différentes actions réalisées sur cinq secteurs du littoral de Guidel-Ploemeur en faveur des milieux naturels et des espèces du site Natura 2000.

Étaient présents :

Christophe HUGOT	: Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan - Chargé de mission Natura 2000
Jacques GUILLOU	: Direction Départementale des Territoires et de la Mer (29) - Unité Affaire Maritime de Concarneau
Laurent PERIGNON	: Conseil Général du Morbihan - Technicien Espaces Naturels Sensibles
Corentin LE FLOCH	: Conseil Général du Morbihan - Stagiaire Espaces Naturels Sensibles
Typhaine DELATOUCHE	: Lorient Agglomération - Direction environnement développement durable - Chargée de mission Natura 2000
Orlane DORÉ	: Lorient Agglomération - Direction environnement développement durable - Assistante d'opération Natura 2000
Frédérique HUET	: Lorient Agglomération - Direction du patrimoine naturel
David CARIO	: Lorient Agglomération - Stagiaire Direction environnement développement
Sylvain BERNIER	: Commune de Ploemeur - Technicien Environnement
Manuela GUILLERME	: Commune de Ploemeur - Stagiaire
Gildas BAUDOUIN	: Commune de Guidel - Stagiaire
Gwénaél GUILLOUZOUIC	: Commune de Clohars-Carnoët - Garde du Conservatoire du Littoral
Jean-Yves TOULLEC	: Fédération Française de Randonnée Pédestre (F.F.R.P.) - Kemperlé Rando
Daniel MOTREFF	: Association Environnement et Promotion du Fort-Bloqué
Solenn QUÉAU	: Association Bretagne Vivante SEPNEB
Daniel-Yves ALEXANDRE	: Association Bretagne Vivante SEPNEB
Annie RIO	: Association Bretagne Vivante SEPNEB
Didier TANGUY	: Association Eau et Rivières de Bretagne

1. Réhabilitation de la dune grise autour du Fort du Loc'h

Les membres du comité se sont ainsi rendus sur le secteur du Fort du Loc'h, à Guidel, où une expérimentation de restauration de dunes grises par les services de Lorient Agglomération est en cours.

Frédérique HUET a présenté les travaux consistant en la suppression d'une partie des fourrés à ajoncs et prunelliers entourant le fort, de façon à raviver le développement des espèces végétales typiques de dune grise, habitat d'intérêt européen initialement présent sur la zone. Réalisés dans le cadre d'un contrat Natura 2000 porté par Lorient Agglomération et financés à 50 % par l'État et à 50 % par l'Europe, les travaux ont débuté à la fin de l'année 2012 et se poursuivront jusqu'en 2014.

David CARIO, stagiaire à Lorient Agglomération, a présenté le protocole de suivi botanique qu'il met en place actuellement pour évaluer l'impact des travaux sur la restauration des milieux naturels. La présentation des travaux et des suivis, son rapport de stage ainsi que les comptes rendu des sorties de terrain sont disponibles en téléchargement sur le site internet suivant http://laitaguidelploemeur.n2000.fr/Restauration_dune_grise_fort_loch. Vous avez également la possibilité de donner votre avis sur l'histoire du site en répondant à une enquête en ligne : <http://laitaguidelploemeur.n2000.fr/EnqueteFortLoch>.

Daniel-Yves ALEXANDRE suggère de mettre en place un protocole d'étude de la banque de graines en fonction de la profondeur de sol afin de mieux estimer la profondeur idéale d'étrépage en fonction des résultats attendus. Il évoque également l'intérêt de la gestion par le feu qui induit une exportation d'azote favorable à l'appauvrissement du milieu.

Sylvain BERNIER questionne sur le suivi entomologique du site.

2. Ouverture de fourrés au niveau des Kaolins

Christian JOURDREN présente les travaux d'ouverture de fourrés autour du Golf de Ploemeur. L'entreprise ERO a réalisé une première coupe de 4 Ha avec exportation, sans broyage et sans modification du sol. Trois interventions sont prévues (12 ha au total). La prochaine intervention aura lieu en automne 2013. Ces travaux permettront de retrouver des milieux ouverts plus diversifiés. Certains bosquets ont été préservés pour l'avifaune.

3. Protection de la nidification du gravelot à collier interrompu

Orlane DORÉ présente le gravelot à collier interrompu comme une espèce menacée et protégée par la directive « Oiseaux ». En Bretagne, il ne reste que 150 couples nicheurs répartis sur une dizaine de sites. C'est une espèce très sensible qui niche à même le sol en haut de plage d'avril à juillet en pleine période d'activité balnéaire.

Sur le littoral lorientais, le gravelot à collier interrompu ne nichait plus depuis la fin des années 90. Depuis 2010, ce petit limicole est de nouveau observé sur la plage des Kaolins et tente de s'y reproduire chaque année.

Depuis 2011, la Direction du Patrimoine Naturel de Lorient Agglomération, la commune de Ploemeur et l'association Bretagne vivante travaillent de concert pour la préservation de l'espèce sur la plage des Kaolins. Chaque année, des bénévoles de l'association Bretagne vivante assurent un suivi écologique rapproché de la nidification de l'espèce. La Direction du Patrimoine Naturel installe des enclos de mise en défend des nids ainsi que des panneaux d'information. La commune de Ploemeur a pris un arrêté interdisant la circulation hors des chemins aménagés et imposant de tenir son chien en laisse du 1^{er} avril au 15 septembre.



Ici, la Direction du patrimoine naturel de Lorient Agglomération, l'association Bretagne Vivante et la ville de Ploemeur protègent la nidification des gravelots à collier interrompu.

Une espèce menacée et protégée

En Bretagne, il ne reste que 150 couples nicheurs répartis sur une dizaine de sites. Sur le littoral lorientais le gravelot à collier interrompu ne nichait plus depuis la fin des années 90. Mais depuis 2010, ce petit limicole est de nouveau observé sur la plage des Kaolins et tente de s'y reproduire chaque année.

Une espèce très sensible - nidification d'avril à juillet

Les gravelots sont très discrets et nichent à même le sol sur les plages et au bord des lagunes. Vous ne les voyez pas parce qu'ils sont petits et couleur sable, mais eux vous voient. Si vous et votre chien vous approchez, ils s'envolent, abandonnant leurs œufs et leurs poussins.

Aidez-nous à protéger le gravelot à collier interrompu !

En tenant votre chien en laisse,
En restant à distance des enclos de protection.



4. Gestion des landes

La visite s'est poursuivie par la présentation des travaux réalisés sur la butte de St Adrien, à Ploemeur, par le service Espaces Naturels Sensibles du Conseil Général. Laurent PERIGNON a expliqué que sur cette zone, c'est la restauration de l'habitat d'intérêt européen de lande sèche qui est attendu, grâce à la coupe de quelques pins et de fourrés à ajoncs qui colonisaient progressivement la zone. Compte tenu des difficultés d'exportation, les rémanents ont été laissés sur place. Un partenariat va être recherché avec les riverains pour exporter le bois de chauffage.

5. Aménagement d'un gîte à Chauves-souris

Sur la butte de Locmiquel Mené à Guidel, les participants ont découvert l'observatoire qui donne sur l'étang de Lannéec. Cet aménagement a été accompagné d'actions d'ouverture des fourrés ainsi que d'aménagements des sentiers.

A proximité, un bunker actuellement non occupé par les chauves-souris a été aménagé pour l'accueil des chiroptères sur recommandation du Groupe Mammalogique Breton :

- l'entrée de la salle principale a été murée sur un tiers de la hauteur pour limiter les courants d'air,
- des nichoirs ont été posés sur les murs,
- des câbles ont été tendus sous les plafonds.

Un suivi du site permettra d'évaluer l'efficacité de cette action peu coûteuse (500€) sur le long terme.